

Conseil d'École de l'ESPE Languedoc-Roussillon

Mercredi 5 octobre 2016

Compte-rendu

La séance est ouverte à 16h46 sous la présidence de Madame Cadopi, Présidente du Conseil d'école de l'ESPE_LR.

Présents

Participaient à la réunion les membres suivants :

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.

Monsieur Jean-Michel Ganteau, Madame Isabelle Lefebvre-Tournier représentée par Monsieur Jean-Michel Ganteau ;

Collège B : Maîtres de conférences et personnels assimilés.

Madame Louise Nyssen représentée par Madame Marielle Cadopi, Monsieur Gilles Dieumegard représenté par Madame Sophie Villecourt ;

Collège C : Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.

Madame Isabelle Aliaga, Monsieur Gérard Piquemal représenté par Monsieur Jean-Patrick Respaut ;

Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.

Madame Sophie Villecourt ;

Collège E : Représentants des autres personnels.

Monsieur Christophe Durand représenté par Monsieur Florian Monnard, Madame Nicole Muray ;

Collège F : Usagers.

Monsieur Florian Monnard ;

Personnalité désignée par la Région.

Monsieur Hussein Bourgi ;

Personnalités désignées par le Recteur.

Madame Marielle Cadopi, Madame Elisabeth Auboïs, Monsieur Marc Rosenzweig représenté par Madame Elisabeth Auboïs, Madame Maryse Quéré ;

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école de l'ESPE_LR.

Madame Florence Denjean-Daga, Madame Capucine Ruiz représentée par Monsieur Florian Monnard ;

Personnalités désignées par les établissements partenaires.

Monsieur Philippe Augé représenté par Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Patrick Gilli représenté par Monsieur Jean-Michel Ganteau, Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Emmanuel Roux représenté par Madame Marielle Cadopi ;

Invités présents à la séance.

Le Recteur de l'académie de Montpellier

Madame Nathalie Augé, Madame Laure Echalié, Monsieur Eric Favard, Monsieur Christophe Iung, Monsieur François Jimenez, Madame Valérie Munier, Monsieur Jean-Paul Udave.

Secrétaire de séance.

Wafa Issartel

[Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par le directeur de l'ESPE-LR lors du conseil d'école et complété par des remarques des membres du conseil.](#)

Monsieur Iung salue le travail de Madame Filho, DASEN de l'Hérault, qui a pris sa retraite en septembre. Mme Filho a tout au long de sa présence sur Montpellier manifesté son grand intérêt pour la formation des enseignants et a aidé à la mise en place de l'ESPE et à son bon fonctionnement.

Madame Cadopi et Monsieur Iung accueillent Monsieur Stanek, nouveau DASEN de l'Hérault, qui se présente.

Madame Cadopi se propose secrétaire de séance puisqu'il n'y a pas de volontaire..

1- Approbation des procès-verbaux du 13 avril et du 30 juin 2016

• **Approbation du procès-verbal du 13 avril 2016**

21 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 21

Le procès-verbal du 13 avril 2016 est approuvé par les membres du conseil à l'unanimité.

• **Approbation du procès-verbal du 30 juin 2016**

Après discussion, il est décidé que soit repoussé le vote du procès-verbal du 30 juin 2016, afin que Madame le Recteur de l'académie de Montpellier puisse corriger les propos qui ont été transcrits de façon incorrecte.

2- Avis sur la modification du règlement intérieur instituant sur la création d'une commission « Recherche »

➡ Création d'une commission Recherche (diaporama p4)

Monsieur Iung annonce que la modification du règlement intérieur se situe au niveau de l'article 6.

Madame Denjean-Daga rappelle que Madame Quéré souhaitait participer à la commission Recherche.

Monsieur Iung répond qu'un membre du Conseil d'école figure sur la constitution de la commission présentée sur le diaporama (diaporama p6)

• **Vote sur la modification du règlement intérieur instituant la création d'une commission Recherche**

21 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 21

La modification du règlement intérieur instituant la création d'une commission Recherche est approuvée à l'unanimité des membres présents.

3- Avis sur la composition de la commission Recherche

Madame Munier rappelle les missions de cette commission Recherche. Ces missions sont à retrouver dans le diaporama p5.

Madame Munier ajoute qu'il y a une volonté de constituer un annuaire, et annonce que des journées « Recherche » sont programmées le 2 décembre, et les 1^{er} et 2 juin 2017 avec la SFR de Toulouse (structure de fédérations de Recherche). Enfin Madame Munier dit qu'une fois que la commission sera créée, un appel à projet sera lancé.

Monsieur Ganteau demande comment les chercheurs isolés (c'est-à-dire n'appartenant pas à une équipe d'un laboratoire) vont pouvoir participer aux appels à projet et autres manifestations.

Madame Munier répond que les chercheurs isolés recevront toutes les informations concernant le travail réalisé par la commission recherche et pourront évidemment participer aux journées scientifiques et répondre aux appels à projet.

Madame Quéré ajoute que ces personnes ne sont pas nécessairement isolées et peuvent être dans des réseaux nationaux.

Madame le Recteur propose que cette commission comporte un représentant du Rectorat dont le nom sera proposé ultérieurement.

Le conseil d'école soutient ces propositions.

• Avis sur la composition de la commission Recherche

21 votants :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 21

La composition de la commission Recherche est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

4- Avis sur les modalités des contrôles de connaissance (diaporama p9)

Madame Echalié demande de supprimer la date du 1er octobre sur la charte.

Madame Denjean-Daga dit que 7 FSTG n'avaient pas validé le Master 2, et se demande si c'était le fait de la session unique.

Monsieur Iung répond que ces FSTG n'ont pas produit de mémoire ou de TSR, ou encore n'ont pas eu 10 à l'UE Stage. Quant à la seconde évaluation mise en place en M1 dans le 2nd degré afin de permettre aux différents parcours d'avoir des calendriers adaptés aux calendriers des oraux des concours, M. Iung n'a pas été informé de dysfonctionnement et salue le travail réalisé par les responsables de parcours qui ont mis en place ce grand changement .

Madame Denjean-Daga demande si des FSTG ont pu ne pas être titularisés à cause de l'UE Langue.

Monsieur Udave répond que l'UE Langue est dans certains parcours en M1. De plus, M. Iung indique qu'aucun de nos FSTG n'a pas obtenu le master du fait de la non acquisition de l'UE de langue en M2.

Madame Echalié indique que c'est une UE difficile pour les enseignants de langue qui ont la pression du caractère non compensable de cette UE, alors que certains FSTG n'ont pas le niveau B2 requis pour cette UE.

Madame Aliaga rappelle que le niveau B2 requis est celui que devraient acquérir les élèves au niveau du bac.

• **Avis sur les modalités des contrôles des connaissances**

19 votants (Monsieur Ganteau qui avait une procuration a quitté la séance) :

Ne prend pas part au vote : 0, Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 19

Les modalités des contrôles des connaissances sont approuvées à l'unanimité.

5- Informations du Directeur

Monsieur Iung présente les résultats du processus de titularisation 2016 et les profils des FSTG.

Monsieur Jimenez présente les résultats des PLP.

Monsieur Favard présente son bilan sur le DASC.

Monsieur Stanek informe le conseil qu'il présidera le jury CRPE 2017.

Monsieur Iung présente les profils des FSTG arrivants, puis le logiciel ASTUCE qui est un outil d'accompagnement des FSTG.

La séance se termine à 18h40

Présentation du Conseil d'Ecole de l'ESPE-LR

5 octobre 2016

COMUE
Languedoc
Roussillon
Universités



Ordre du jour

- 1- PV du 13 avril 2016 et 30 juin 2016
- 2- Avis sur la modification du règlement intérieur instituant la création d'une commission « recherche »
- 3- Avis sur la composition de la commission recherche
- 4- Avis sur les modalités des contrôles de connaissance
- 5- Informations du directeur
 - 5.1- Dossier d'accréditation : calendrier du dépôt
 - 5.2- Processus de titularisation : session 2016
 - 5.3- Résultats aux concours et en master : session 2016
 - 5.4- Utilisation de l'outil d'Astuce
 - 5.5- Calendrier de la mise en place de la démarche qualité
 - 5.6- Processus électoral partiel visant à pourvoir aux sièges des étudiants ayant perdu leur qualité d'étudiants

Validation du PV du conseil du 13 avril 2016 et du 30 juin 2016

COMUE
Languedoc
Roussillon
Universités



Avis sur la modification du règlement intérieur instituant la création d'une commission « recherche »

Article 6 – Commission Recherche de l'ESPE-LR

Il est créé une commission recherche de l'ESPE-LR dont la composition est validée par le conseil d'Ecole. Cette commission est animée par le directeur adjoint chargé de la recherche qui est assisté par d'éventuels chargés de mission dans ce domaine.

Les missions de cette commission sont les suivantes :

- Répartition des moyens affectés à la recherche
- Appel à projet dans le domaine de la recherche
 - Elaboration et lancement des appels à projet
 - Expertise scientifique et sélection des dossiers à soutenir
- Organisation de manifestations scientifiques
- Valorisation des travaux scientifiques des étudiants

La commission rend compte au conseil d'Ecole de ses actions au conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et au conseil d'Ecole à la fin de chaque exercice budgétaire.

À corriger par

« La commission rend compte de ses actions au conseil d'Ecole et au conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique à la fin de chaque exercice budgétaire. »

Constitution de la commission

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées ci-dessous s'entendent aux genres féminin et masculin

- le directeur de l'ESPE
- le directeur adjoint chargé de la recherche et les chargés de mission recherche
- le président du conseil d'Ecole de l'ESPE LR
- le président du COSP de l'ESPE LR
- un représentant de chaque équipe de recherche travaillant dans le champ de l'éducation et de la formation
- le représentant de l'ESPE LR au printemps des ESPE
- le directeur du département scientifique « Education » de l'UM
- un représentant de la direction de la culture scientifique et du patrimoine historique de l'UM
- le responsable scientifique du Centre D'Études, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Éducation (CEDRHE) de la Faculté d'Éducation de Montpellier
- Un représentant de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) de Montpellier
- Un membre du conseil d'Ecole

Composition de la commission

- le directeur de l'ESPE : **Christophe Iung** (PU, 31^{ème} section)
- le directeur adjoint : **Valérie Munier** (MCF HDR, 28^{ème} section)
- les chargés de mission recherche : **Nathalie Auger** (PU, 7^{ème} section) et **Viviane Durand-Guerrier** (PU, 26^{ème} section)
- le président du conseil d'Ecole de l'ESPE LR : **Marielle Cadopi** (PU, 74^{ème} section)
- le président du COSP de l'ESPE LR : **Hélène Marquié-Dubié** (MCF, 16^{ème} section)
- le représentant de l'ESPE LR au printemps des ESPE : **Thérèse Perez-Roux** (PU, 70^{ème} section)
- le directeur du département scientifique « Education » de l'UM : **Brigitte Louichon** (PU, 9^{ème} section)
- un représentant de la direction de la culture scientifique et du patrimoine historique de l'UM : **Muriel Guedj** (MCF, 72^{ème} section)
- le responsable scientifique du Centre D'Études, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Éducation (CEDRHE) de la Faculté d'Éducation de Montpellier : **Sylvain Wagnon** (PU, 70^{ème} section)
- Un représentant de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) de Montpellier : **Anne Cortella** (MCF HDR, 25^{ème} section)
- Mme Maryse Quéré, (PU de 27^{ème})

un représentant de chaque équipe de recherche travaillant dans le champ de l'éducation et de la formation :

DIPRALANG (Laboratoire de Linguistique diachronique, de sociolinguistique et de didactique des langues- EA739-UM3, UM)

Bénédicte Pivot (MCF)

EPSYLON (Dynamique des capacités humaines et des conduites de la santé EA 4556-UM3,UM,USE)

CECE : **Nathalie Blanc** (PU 16^{ème} section)

Evolve : **Stéphanie Bellocchi** (MCF, 16^{ème} section)

IMAG (Institut Montpelliérain Alexander Grothendieck, UM 5149 UM-CNRS)

Didactique et Epistémologie des Mathématiques : **Simon Modeste** (MCF, 26^{ème} section)

LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation- EA 3749-UM-UPV)

Activité, Langage, Formation, Apprentissage : **Yves Soulé** (MCF, 7^{ème} section)

Didactique et Socialisation : **Jean-Marc Lange** (PU, 70^{ème} section)

Etudes et recherches sur l'enseignement des sciences : **Floriane Wozniak** (MCF, 26^{ème} section)

Travail Formation Développement : **Alain Jean** (MCF, 70^{ème} section)

PRAXILING (UMR de sciences du langage 5267 CNRS-UPVM)

Discours, interaction, praxis : **Stéphanie Metz** (MCF, 16^{ème} section)

Parole et discours : fonctionnement/dysfonctionnement et appropriation : **Jérémi Sauvage** (MCF-HDR, 7^{ème} section)

- **Aucun changement sur la charte des MCC de l'ESPE**
- **Chacune des universités ont voté les MCC des différents parcours conformément à cette charte**
- **Ces MCC seront mises en ligne sur le site de l'ESPE-LR**

Calendrier de dépôt d'un dossier d'accréditation

Courrier du 25 juillet 2016 demandant qu'un dossier de renouvellement du dossier d'accréditation soit transmis par le recteur au ministère à la mi-mars 2017

- Demande d'une définition précise de l'organisation de la gouvernance selon des modalités qui associeront l'ensemble des acteurs.
- Le dossier devra comporter des propositions visant à clarifier la mise en œuvre des compétences et missions stratégiques relatives au champ de l'ESPE. Elles concernent notamment la question de l'inscription et de la diplomation des étudiants, celle de la mise en œuvre du budget propre intégré, du budget de projet et les compétences fonctionnelles du directeur de l'ESPE.

Du côté pédagogique, la prise en compte des évaluations des formations pourront conduire à des évolutions des maquettes. Une réflexion sera réalisée afin de discuter du volume horaire global de la formation.

Résultats du processus de titularisation 2016

1^{er} degré

Nombre de PES	369	100%
Prolongations	12	3,2%
Renouvellement Licencierement Démissions	17	4,6%
Titularisation	340	92,1%

COMUE
Languedoc
Roussillon
Universités



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES
UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3



UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA

Résultats du processus de titularisation 2016

2nd degré

Stagiaires dont l'évaluation finale est du ressort d'une CAPA.

Il s'agit des agrégés. 83 en 2015/16 (interne ou externe) dont 40 à mi-temps. Un renouvellement et trois prolongations de stage.

Stagiaires dont l'évaluation finale est du ressort d'un jury.

CAPES exceptionnel 2014 :

Il restait sept professeurs certifiés stagiaires de cette catégorie dans l'académie. Cinq ont été titularisés lors des deux jurys intermédiaires ayant eu lieu durant l'année scolaire. Deux sont encore en prolongation cette année.

CAPES rénové et assimilé :

402 stagiaires parmi lesquels 23 étaient en renouvellement de stage.

31 entretiens ont été menés.

A noter que huit stagiaires ayant un avis défavorable du chef d'établissement ou de l'inspecteur ont été titularisés sans entretien, la rédaction des avis incitant les membres du jury à la bienveillance.

Résultats du processus de titularisation 2016

2nd degré suite

CAPES rénové et assimilé :

Les entretiens se concluent par la titularisation de cinq stagiaires, le renouvellement de stage de 20 stagiaires et le licenciement de 6 stagiaires.

A noter que huit stagiaires sont renouvelés car ne réussissent pas leur M2 MEEF et ne sont pas titulaires d'un autre M2. Parmi les licenciés, un stagiaire est dans cette même situation.

Si nous excluons (comme l'an passé) les neuf stagiaires qui ne peuvent pas être titularisés par défaut de M2, le jury a examiné les dossiers de 393 stagiaires dont la titularisation était juridiquement envisageable ; il a proposé 376 stagiaires à la titularisation, le renouvellement de 12 stagiaires et le licenciement de 5 stagiaires.

Ceci donne un taux de non titularisation de 4,3% ce qui est comparable à l'an passé (4,2% pour tous les concours).

Résultats du processus de titularisation 2016

CAPEPS et CPE

CAPEPS :

36 stagiaires.

Un entretien.

Le jury a proposé la titularisation de tous les professeurs stagiaires, **100% de réussite** comme les années précédentes depuis 2012

CPE :

18 stagiaires.

Un entretien qui se conclut par un renouvellement de stage.

94% de réussite au lieu des 100% de l'an passé

Résultats du processus de titularisation 2016

Session PLP

	2016		2015	
Total Stagiaires	102	100%	94	100%
Dossiers non évalués : (Prolongation de stage, congés Maladie...)	7	7,14%	12	12,76%
Dossiers recevables	95	96,9%	82	87,23%
Avis favorable à la titularisation	76/95	80%	69/82	84,14%
Entretien avec le jury	19/95	20%	5/82	6,09%
Avis après entretien :				
- Licenciement	3	3,15%	1	1,21%
- Renouvellement de stage	14	14,74%	4	4,87%
- Favorable à la titularisation	2	2,10%		

Bilan sur le DASC

1^{er} degré

2nd degré

Nombre de DASC	51	
% DASC sur FSTG		13,8%
Prolongation	4	7,9% des DASC
Renouvellement	16	31,3 des DASC
Licenciements démissions		
Titularisation	31	60,8% des DASC

COMUE
Languedoc
Roussillon
Universités



	2014-2015		2015-2016	
	effectifs	%	effectifs	%
Nombre total	11		23	
% des FSTG	420	2,6%	505	4,5%
Champs concernés				
enseignement apprentissage évaluation	7	63%	15	65%
gestion classe	9	81,8%	12	52%
gestion de l'élève	0	-	10	43,5%
cadre institutionnel	0	-	4	17,3 %
valeurs républicaines et éthique professionnelles	0	-	4	17,3 %
langages et communication	0	-	6	26%
coopération avec autres adultes	3	27%	5	22%
BILAN				
TITULARISATION	9	81,8	11	47,8
RENOUVELLEMENT	2	18,1	8	34,7
LICENCIEMENT	0	-	3	13,4
DEMISSION	0	-	1	0,2

47%

82,5%

Concours CRPE : 38% pour les M1 MEEF et 55,7% pour les M2 MEEF
en 2015 32% pour les M1 MEEF et 51% pour les M2 MEEF

Concours Second Degré : 40,4%
en 2014 43%

Résultats Master MEEF 1^{er} degré

M1 MEEF : 58%

M2 MEEF :

- M2 MEEF + DU lauréats : 91,3%
- M2 Non lauréats : 20,4%

Résultats Master MEEF 2nd degré

M1 MEEF : 57,3%

M2 MEEF : 82% (lauréats et non lauréats)

	Nbre FSTG 16/09	Total Fiche Positionnement	Diplôme inférieur au M1		Titulaire d'un M1 MEEF mais pas d'un M2 MEEF		Titulaire d'un M1 non MEEF et pas d'un		Titulaire d'un M2 MEEF		Titulaire d'un M2 non MEEF mais pas d'un M1		Formation MEEF (M1 ou M2)	Formation proposée M2 MEEF		Formation proposée DU	
			N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
TOTAL 1^{er} DEGRE	641	641	59	9%	361	56%	14	2%	87	14%	120	19%	70%	486	76%	155	24%
<i>Rappel 2015</i>	<i>371</i>		<i>23</i>	<i>6%</i>	<i>148</i>	<i>40%</i>	<i>10</i>	<i>3%</i>	<i>112</i>	<i>30%</i>	<i>78</i>	<i>21%</i>	<i>70%</i>	<i>258</i>	<i>70%</i>	<i>113</i>	<i>30%</i>
TOTAL 2nd DEGRE	502	490	40	8%	259	53%	19	4%	55	11%	117	24%	64%	359	73%	134	27%
<i>Rappel 2015</i>		<i>477</i>	<i>14</i>	<i>3%</i>	<i>208</i>	<i>44%</i>	<i>19</i>	<i>4%</i>	<i>103</i>	<i>22%</i>	<i>133</i>	<i>28%</i>	<i>66%</i>	<i>331</i>	<i>67%</i>	<i>162</i>	<i>33%</i>
UF 2 : CPE	17	16	3	19%	9	56%	1	6%	3	19%	0	0%	75%	11	69%	5	31%
UF 3 : Sciences	99	97	4	4%	53	55%	2	2%	7	7%	31	32%	62%	89		8	
BIOTECHNOLOGIE	7	7		0%	5	71%		0%			2	29%	71%	7	100%	0	0,0%
MATH.SCIENCES PHYSIQUES	13	13		0%	8	62%		0%	1	8%	4	31%	69%	11	85%	2	15,4%
MATHEMATIQUES	44	42	3	7%	19	45%	2	5%	4	10%	14	33%	55%	38	90%	4	9,5%
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	13	13	1	8%	10	77%		0%			2	15%	77%	13	100%		
SVT	22	22		0%	11	50%		0%	2	9%	9	41%	59%	20	91%	2	9%
UF 4 : Arts et Lettres	94	94	4	4%	51	54%	9	10%	6	6%	24	26%	61%	67	70%	29	30%
ARTS PLASTIQUES	16	17	1	6%	9	53%	1	6%	2	12%	4	24%	65%	10	59%	7	41%
EDUCATION MUSICALE	7	7		0%	5	71%	2	29%					71%	7	100%		
LETTRES CLASSIQUES	4	4		0%		0%		0%	1	25%	3	75%	25%	2	50%	2	50%
LETTRES MODERNES	58	58	3	5%	37	64%	5	9%	2	3%	11	19%	67%	47	78%	13	22%
PHILOSOPHIE	9	8		0%			1	13%	1	13%	6	75%	13%	1	13%	7	88%
UF 5 : Langues	88	84	2	2%	52	62%	1	1%	13	15%	16	19%	77%	61	73%	23	27%
ALLEMAND	4	4		0%	3	75%		0%			1	25%	75%	4	100%		
ANGLAIS	48	45		0%	30	67%	1	2%	6	13%	8	18%	80%	34	76%	11	24%
CATALAN	3	3		0%	2	67%		0%	1	33%			100%	2	67%	1	33%
CHINOIS	2	2		0%	1	50%		0%			1	50%	50%	2	100%	0	0%
ESPAGNOL	25	24	2	8%	11	45%		0%	5	21%	6	25%	67%	14	58%	10	42%
ITALIEN	3	3		0%	2	67%		0%	1	33%				2	67%	1	33%
OCCITAN - LANGUE D'OC	3	3		0%	3	100%		0%						3	100%		0%
UF 6 : SHS et DOC	64	61	6	10%	31	51%	1	2%	8	13%	15	25%	64%	38	58%	27	42%
DOCUMENTATION	11	11	2	18%	6	55%		0%			3	27%	55%	5	45%	6	55%
HISTOIRE GEOGRAPHIE	35	31	2	6%	15	48%	1	3%	6	19%	7	23%	68%	19	54%	16	46%
SES	9	9		0%	6	67%		0%	2	22%	1	11%	89%	8	89%	1	11%
STMS	9	10	2	20%	4	40%					4	40%	40%	6	60%	4	40%
UF 7 : EPS	33	33		0%	22	67%	1	3%	9	27%	1	3%	94%	23	70%	10	30%
UF 8 : Enseignement prof et tech	101	99	17	17%	40	40%	4	4%	9	9%	29	29%	49%	70	73%	26	27%
ARTS APPLIQUES	11	10	1	10%	7	70%	2	20%				0%	70%	9	90%	1	10%
ECO GESTION	33	32	6	19%	11	34%	1	3%	3	9%	11	34%	44%	22	69%	10	31%
Sciences de l'Ingénieurs	34	34	9	26%	13	38%	0	0%	0	0%	12	35%	38%	22	71%	9	29%
PLP Lettres/IG/Anglais/Espagnol	23	23	1	4%	9	39%	1	4%	6	26%	6	26%	65%	17	74%	6	26%
Parcours sans parcours : Sant Envir/Coif/E	6	6	4	67%	1	17%		0%		0%	1	17%	17%	0	0%	6	100%

Grande stabilité du % des titulaires d'un M1 MEEF ou M2 MEEF

- 1^{er} degré : 70% en 2015 à 2016
- 2nd degré : 66% au lieu de 64% en 2015

Augmentation de la proportion de titulaires d'un M1 MEEF par rapport au M2 MEEF

- Dans le 1^{er} degré, on passe de 40 à 56% titulaires d'un M1 MEEF tandis que la proportion de titulaires de M2 MEEF baisse de 30% à 14%.

C'est dû au fort échec des M2 MEEF au master

- Dans le 2nd degré, on passe de 44 % à 53% titulaires d'un M1 MEEF tandis que la proportion de titulaires de M2 MEEF baisse de 22% à 11%.

C'est entre autre dû à l'existence l'an dernier de FSTG du concours exceptionnel en renouvellement qui étaient titulaires d'un M2 MEEF.

Dans le 2nd degré, la proportion de FSTG ayant un diplôme inférieur au M1 augmente de 3% à 8%.

Dans le 2nd degré, 10 FSTG sont affectés dans l'académie alors que l'on n'a pas de formation

- Arabe (1)
- Biotechnologie:santé-environnement (5)
- Coiffure (1)
- Esthétique(1)
- Peinture et revêtement (2)

4 FSTG ont été autorisées à suivre leur formation à Toulouse et 1 à Marseille

Suivi des stagiaires 2016/17 : ASTUCE(Espe)

Une application au service de la titularisation

- Avantage : ergonomie, efficacité, données fiables et transférables, transparence envers le stagiaire.
- Inconvénient : pas d'authentification informatique juridiquement acceptable d'où des allers et retours de document pour signature.

Une application au service du suivi des stagiaires

- Un calendrier théorique à adapter,
- Une connaissance partagée entre tous les acteurs de la formation sur des périodes à définir,
- Une transparence à l'égard du stagiaire

Lors du conseil du mois de novembre :

- Validation du document de cadrage des formations de l'ESPE après discussion lors du conseil d'orientation scientifique et pédagogique
- Présentation lors de ce conseil d'une synthèse de la mise en place de la démarche qualité en 2016
- Validation de la composition du conseil de perfectionnement des différentes mentions de master MEEF qui se réuniront fin janvier 2017
- **Plan de travail pour 2017 en termes de démarche qualité**

Lors du conseil de décembre,

- présentation de la synthèse de l'analyse de l'évaluation de la formation par les étudiants

Missions (document présenté en juillet) :

Suite aux éléments transmis par la direction de l'ESPE et aux exposés réalisés lors de la réunion du conseil de perfectionnement, le conseil de perfectionnement a pour mission

- d'identifier les points forts et les points à améliorer dans la formation
- d'émettre un avis sur les pistes d'évolution proposées par les équipes pédagogiques et d'en formuler d'autres le cas échéant.

Constitution de 3 conseils de perfectionnement :

- 1^{er} degré
- 2nd degré (dont CPE)
- Mention « Pratiques et Ingénierie de la formation »

CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROCESSUS ELECTORAL (ETUDIANTS)

Nature des opérations	Dates ESPE 2015	Dates ESPE 2016
Affichages des listes électorales	3 novembre	Jeudi 10 novembre
Dépôt des candidatures	Mardi 17 et mercredi 18 de 9h à 17h. Jeudi 19 novembre de 9h à 12h.	Mercredi 16 et jeudi 17 novembre
Scrutin	25 novembre	Mercredi 30 novembre

COMUE
Languedoc
Roussillon
Universités

